

---

## Cercle d'Escrime "La Prime - La Dague" - Informations Pratique



### Horaires

En ce qui concerne les horaires des entraînements à savoir :

Moment	Lieu	Catégories (indicatif)
Samedi 10h30 à 12h30	Complexe Sportif, Rixensart	Toutes catégories et armes principalement les débutants
Mardi 19h00 à 21h00	Complexe Sportif, Rixensart	Tireurs confirmés
Mercredi 16h00 à 18h00	Complexe Sportif de Blocry, Louvain-la-Neuve	Jeunes et débutant fleuret
Vendredi 19h00 à 21h00	Complexe Sportif, Rixensart	Jeunes et tireurs confirmés

### Cotisations

Le montant de la cotisation est fixé à **300 EUR** pour la saison complète. Ce montant comprend l'affiliation à la FFCEB (incluant une assurance) et la participation aux frais de fonctionnement du Cercle.

Pour les membres d'une même famille (habitant sous le même toit; enfants, frères et sœurs, parents), le système de cotisations dégressives reste d'application (et les cotisations inchangées) :

2e membre	215 EUR
3e membre	175 EUR
4e membre (et suivants)	135 EUR

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler qu'**un tireur n'est en règle d'affiliation que lorsqu'il a remis sa demande de licence, payé sa cotisation ET rentré son certificat médical.**

La cotisation doit être versée au plus tard pour le **15 septembre** sur le compte Belfius **BE18 0682 1333 5965** de « La Prime / La Dague » avec comme communication le(s) nom(s) du (ou des) tireur(s).

Tout tireur non en règle se verra refuser la participation effective aux entraînements jusqu'à la régularisation de sa situation. Il y va de l'intérêt de tous, tireur non en règle inclus. La Fédération (FFCEB) a encore rappelé cette règle lors d'une récente Assemblée Générale.

### Coordonnées utiles

e-mail du Cercle : [laprimeladague@gmail.com](mailto:laprimeladague@gmail.com)

URL (adresse du site du Cercle) : <http://www.laprimeladague.be/>

Facebook et Instagram